



Prime sur bulletin de paie réclamée par l'employeur

Par **Audrey**, le **23/12/2010** à **19:30**

Bonjour, mon souci est qu'au mois d'octobre j'ai reçu un salaire supérieur à d'habitude dû à une prime (rémunération complémentaire) inscrite sur mon bulletin de paie. Ce dernier est bien le même montant que j'ai perçu. Cependant la direction me réclame cette prime en me disant que ce n'était pas pour moi. Que dois-je faire en sachant que je n'ai plus la somme? Qu'est-ce que je risque vis-à-vis de mon employeur?

Par **corima**, le **24/12/2010** à **00:38**

Bonsoir, si cette prime ne vous était effectivement pas destinée, vous devez la restituer. Mais comme l'erreur vient d'eux, demandez leur d'échelonner le remboursement sur plusieurs mois.

Par **P.M.**, le **24/12/2010** à **02:41**

Bonjour, effectivement, vous pourriez par exemple demander l'étalement du remboursement suivant le barème des [saisies sur rémunération](#)